

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 13 (1965)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1964
Autor: Sauter, Marc-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1964¹

par Marc-R. SAUTER

PALÉOLITHIQUE



Satigny et Russin. Ossements de mammouths. En 1963 et 1964 l'exploitation de gravières sur la rive droite du Rhône a amené la découverte d'ossements et de dents de mammouths. On peut penser qu'il en a été détruit bien d'autres, dont la connaissance ne nous est pas parvenue.

Satigny (di. Rive droite). CNS feuille 1300, Chancy. De telles découvertes ont eu lieu à Peney et au bois de Bay.

Peney. A fin juillet 1963 c'est dans une gravière proche de Peney-Dessous, dont nous ne connaissons pas l'emplacement exact (coord. 494-495/117-118) que la pelle mécanique, fouillant à quelque 6 m de profondeur, aurait arraché un crâne de mammouth. Malheureusement cette pièce fut détruite sans que les services compétents aient été avertis de cette importante trouvaille. Seules purent être retrouvées, quelques jours après, deux molaires.² Il est très regrettable qu'un document paléontologique aussi précieux n'ait pas fait l'objet de mesures de protection de la part de ses inventeurs. Ils n'ont en tout cas pas l'excuse de n'avoir pas remarqué leur trouvaille ! Les crânes de mammouths sont très rarement parvenus jusqu'à nous sur territoire suisse; cela peut s'expliquer par le fait des remaniements des terrains glaciaires et alluviaux, qui démantèlent ces masses osseuses. Une exception d'un particulier intérêt est le crâne complet de mammouth découvert en 1901

¹ Rappelons qu'en règle générale nous donnons, pour chaque notice, le nom de la commune (avec, entre parenthèses, le nom du district), suivi le cas échéant du nom du lieu et de l'indication du genre de découverte. Suivent les indications topographiques: CNS = Carte nationale de la Suisse au 1:25.000, coordonnées et éventuellement altitude. Pour les localités proches de la frontière nous donnons les indications homologues pour la carte de France au 1:50.000.

² *Tribune de Genève*, 1-2 août 1963, p. 3 (P.B.).

dans une fente de rocher, où il gisait sous une couverture de loess, au pied du Hard, derrière la gare d'Olten (Soleure).³

Bois de Bay. A 2 km environ à l'est de la trouvaille de Peney, et à la même distance au sud-ouest de Vernier, dans une des vastes carrières de gravier (maison Induni) qui démantèlent le terrain où croissait le bois de Bay (coord. approx. 493.500/117), M. Jules Solioz a fait surgir avec sa pelle mécanique une défense de mammoth. Celle-ci, longue d'environ 1 m et d'un diamètre maximum de 0,20 m, était en très mauvais état. Elle est déposée au Muséum d'histoire naturelle.⁴

Russin (di. Rive droite). CNS feuille 1300, Chancy, coord. approx. 490/115, 100 à 115.500). Une autre dent de mammoth, une molaire, a été acquise le 7 mars 1964 par le Muséum. Elle provient d'une gravière sise sous Russin, où elle avait été trouvée quelques jours auparavant.⁵

Ces pièces viennent enrichir la série des fragments de squelettes et de dents de mammoths quaternaires (*Elephas primigenius* ou, selon les nomenclatures plus récentes, *Mammuthus mammuthus* ou *Mammonteus primigenius*) provenant du territoire genevois. On en a en effet signalé dans les localités suivantes :

1. Sur la *rive gauche* : à Arare⁶, au bois de la Bâtie⁷ et dans le Rhône au moulin des Evaux sous Loëx⁸.

2. Sur la *rive droite* : outre les trouvailles signalées ci-dessus, on connaissait des débris découverts à l'embouchure de l'Allondon (rive droite)⁹ et entre Russin et le Rhône¹⁰, enfin à l'emplacement du CERN¹¹.

³ STINGELIN, Th.: *Über ein im Museum zu Olten aufgestelltes Kranium von Elephas primigenius Blumenbach*, dans *Abhandl. schweiz. paleont. Ges.*, 29, 1902, pp. 1-9; ID. 6. *Jhb. Schweiz. Ges. f. Urgesch.* 1913 (1914), pp. 48-49. Ce crâne a fait l'objet d'une curieuse étude de morphologie mécanique : ARX, M. von. *Le crâne de mammoth d'Olten, ses lignes de forces et ses champs de forces, application de la construction des tangentes au mammoth et à la Tour Eiffel* dans *Bull. Soc. de Morphol.*, Paris, 1928, pp. 1-19.

⁴ *Tribune de Genève*, 25-26 juillet 1964, p. 3 (trouvaille, 23 juillet 1964).

⁵ Renseignement de M. Gérard de Beaumont, conservateur des collections de paléontologie, Muséum d'histoire naturelle, lettre du 10 août 1965. Nous l'en remercions.

⁶ Arare (Plan-les-Ouates), 1937 et 1941. *Genava*, t. XIX, 1941, p. 82.

⁷ Bois de la Bâtie (Genève et Lancy), 1878 et 1948. FAVRE A.: *Sur une défense d'éléphant trouvée au Bois de la Bâtie et sur les éléphants fossiles recueillis en Suisse* dans *Archives Sc. phys. et natur.*, Genève, 64, 1878, pp. 49-58. — *Genava*, t. XXVII, 1949, pp. 18-19. REVILLIOD P.: *Les Mammouths du canton de Genève* dans *Les Musées de Genève*, 5 mai 1948, p. 3. MONTANDON R.: *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922, p. 29, n° 9 (bibliographie).

⁸ Les Evaux (Onex), 1786. SAUSSURE H.B. de: [Lettre sur les deux défenses d'éléphant trouvées à l'embouchure de la London et au moulin de Vaux, près Onex]. *Biblioth. britann., Littér.*, 1796, I, pp. 661-663 (note). REVILLIOD P.: *ibid.*

⁹ Allondon (Dardagny), SAUSSURE H.B. de: *ibid.*

¹⁰ Russin. REVILLIOD P.: *ibid.* Il s'agit donc du même gisement que celui dont il est question ci-dessus.

¹¹ CERN (Meyrin). Fragment de molaire qui aurait été trouvé lors des travaux de terrassement du Centre européen de recherches nucléaires (CERN), en 1955. Nous l'avons remis à M. Adrien Jayet, professeur associé, chargé de cours de géologie et de paléontologie du Quaternaire à l'Université de Genève. JAYET A.: *Sur l'origine de l'argile glaciaire de la région genevoise*, Genève, chez l'auteur, 1960, 10 p. (v. p. 9).

Le professeur A. Jayet situe le dépôt des restes – toujours fragmentaires – de mammoths de notre région à la phase du retrait würmien¹². A propos du fragment de molaire du CERN, il constate que seule la moraine argileuse recouvre la molasse dans la région du CERN; étant « admis qu'une moraine argileuse ne pouvait contenir de fossile », il ajoute: « Il faut donc conclure que le reste d'*Elephas primigenius* provient bien de cette moraine. Ce fait ne nous étonne pas, nous avons supposé depuis longtemps que les restes d'*Elephas primigenius* contenus dans l'alluvion ancienne y étaient parvenus à partir de la surface lors de la mise en place du complexe würmien... »¹³

Rappelons après notre collègue que le mammoth est absent de la faune des stations magdaléniennes (donc post-würmiennes) de notre région: on n'en a trouvé trace ni à Veyrier¹⁴ ni aux Douattes.¹⁵ Il n'en est pas de même ailleurs: pour rester dans le bassin du Rhône contentons-nous de mentionner que cette espèce a été signalée dans la couche D de la fameuse station de la Colombière (Poncin, Ain, France), que, contrairement à l'opinion communément admise naguère et défendue encore par le professeur H. Movius, on tend à rajeunir, en la faisant passer du Périgordien supérieur (Gravettien) au Magdalénien (IV?).¹⁶

EPOQUE PROTOHISTORIQUE

Genève. Rue du Puits-Saint-Pierre-rue Calvin. CNS feuille 1301, Genève, coord. approx. 500.310/117.500, altitude environ 395-396 m.

Au début de novembre 1964, la démolition d'un immeuble ancien étant terminée,¹⁷ il s'est avéré que les caves n'occupaient qu'une partie restreinte de la

¹² JAYET A.: *Le Paléolithique de la région de Genève*, dans *Le Globe*, 82, 1943, p. 51; ID. *A propos du maximum glaciaire quaternaire dans Eclogae Geologicae Helvetiae*, 38, 1945, pp. 458-469.

¹³ JAYET A.: *Sur l'origine...*, 1960, p. 9.

¹⁴ D'après une communication verbale de M. A. Jayet, il n'est pas exclu que quelques fragments trouvés à Veyrier proviennent d'ossements de mammoth.

¹⁵ JAYET A.: *Le Paléolithique...*, 1943, pp. 17, 37 et 51. Sur les trouvailles de restes de mammoth dans le canton de Vaud, voir: GAGNEBIN E.: *Ossements de mammoth, trouvés dans le moraine de Renens, près Lausanne et recensement des restes de Mammouths connus dans la région lémanique* dans *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, 58, 1935, pp. 385-391. Il faut ajouter aux 12 gisements de son inventaire plusieurs trouvailles dans la région de Nyon, dont une à Founex. Pour l'ensemble de la Suisse: HESCHELER K. et KUHN E.: *Die Tierwelt* dans TSCHUMI O.: *Urgeschichte der Schweiz*, I. Frauenfeld, 1949, pp. 121-368 (Mammoth, v. surtout pp. 234-241). Pour les terrains quaternaires en aval de Genève, voir: BOURDIER F.: *Le bassin du Rhône au Quaternaire. Géologie et préhistoire*, 2 vol., Paris, CNRS, 1962.

¹⁶ MAYET L. et PISSOT J.: *Abri-sous-roche préhistorique de la Colombière près Poncin (Ain)* (*Annales Univ. de Lyon*, 39, 1915), pp. 52 et 86-87. MOVIOUS H. et JUDSON S.: *The rock-shelter of La Colombière, archaeological and geological investigations of an upper Perigordian site near Poncin* dans *Amer. School of prehist. Research*, 19, Cambridge, 1956. ALLAIN J.: *Réflexions sur la chronologie du Magdalénien* dans *Bull. Soc. préhist. franç.*, 55, 1958, pp. 539-545. LEROI-GOURHAN A.: *Préhistoire de l'art occidental*, Paris, Mazenod, 1965, pp. 283-284.

¹⁷ Cette démolition et le problème de l'harmonisation, avec le cadre ambiant – la « Vieille Ville » – de l'immeuble destiné à remplacer l'ancien ont suscité des controverses. Voir par exemple les articles de A. Corboz et de A. Beerli dans le *Journal de Genève*, supplément littéraire, 10-11 octobre 1964, p. III.

parcelle ainsi dégagée. Quelques trous ouverts le long des murs mitoyens des immeubles voisins dans le but d'étayer ceux-ci par des fondations de béton nous ont permis de faire quelques observations stratigraphiques et archéologiques.

Au-dessus d'un fond de sable stérile (couche 1) gris ou rougeâtre, disposé en lits de grains plus ou moins grossiers, repose une forte couche (2) de terre rouge, parfois rouge vif à son sommet, et riche en gravier. Elle a livré de la céramique de la fin de La Tène (LT D/2)¹⁸, à l'exclusion de tout élément d'époque romaine. Le sommet de ce niveau se situe entre 395.80 et 396.20. Elle a été détruite sur une partie de la surface observée.

Cette couche est surmontée localement par de la terre noire (couche 3) riche en matières organiques et qui contenait des tuileaux et quelques tessons de céramique romaine, dont de rares petits fragments de sigillée.

Au-dessus se trouve une couche, mal observée, de terre brune ainsi que les fondations de maisons médiévales et modernes.

La céramique de la couche 2 appartient aux deux catégories connues: céramique grise sans décor ou décorée de manière discrète au brunissoir ou au peigne, et céramique peinte polychrome.

Comme d'autres observations plus détaillées ont pu être faites, d'avril à juin 1965, en d'autres points du chantier, nous reviendrons plus tard sur l'ensemble des résultats obtenus.

EPOQUE ROMAINE

Genève. Saint-Gervais-Coutance. Complexe de constructions, amphores et sépultures.
CNS feuille 1301, Genève, coord. approx. 499.970-500.030/118.050-118.150.¹⁹

En attendant la publication détaillée des constatations faites dans les couches archéologiques détruites sur le vaste chantier ouvert en 1963 entre les rues de Coutance, de Cornavin, Rousseau et la place Grenus, nous mentionnons les principaux résultats obtenus en 1964, grâce à la collaboration de MM. Mario Curti et Alain Gallay, et d'une équipe d'étudiants et d'amateurs, tous bénévoles.

Le travail intensif entre les rues Cornavin et Grenus avait obligé à se contenter de relevés partiels; ils ont pourtant permis d'identifier des fondations de constructions modestes, rectangulaires, qui pourraient dater, l'une (observée en 1963 près du n° 10 de la rue de Cornavin et désignée par M I) du II^e siècle après Jésus-Christ, les autres (M II-V) d'une époque plus tardive. Par contre, lorsque apparurent

¹⁸ Ce serait la fin de la période de La Tène III de la classification de Déchelette.

¹⁹ BLONDEL L. et SAUTER M.-R.: *Chronique* dans *Genava*, n.s., t. XII, 1964, pp. 7-8.



Fig. 1. Genève-Coutance. Place Grenus. Vue plongeante du chantier, prise en direction sud-ouest, le 22 mai 1964 (montage photographique). On distingue, de part et d'autre d'une canalisation moderne (au milieu de la photographie), les murs à angle droit limitant la cave aux amphores; les squelettes du III^e siècle (?), dont la fosse a crevé le mur romain en maçonnerie; plus haut, interrompu par un pilier de béton du chantier, le mur plus tardif.

sur la place Grenus des amphores, il fut possible, grâce aux autorisations et aux facilités qui nous furent accordées et dont nous avons, l'an dernier, mentionné les auteurs, de procéder à des fouilles rapides, certes, et donc peu conformes aux règles en vigueur actuellement sur un chantier archéologique digne de ce nom, mais susceptibles toutefois de permettre des observations systématiques. De celles-ci, M. A. Gallay a conclu à la séquence suivante, dont la justification paraîtra plus tard (fig. 1).

Au-dessus des argiles puis des graviers naturels, une occupation du I^{er} siècle ap. J.-C. (?) n'est attestée que par une couche archéologique de faible épaisseur, à la surface de laquelle on a pu constater très localement un pavage grossier en galets arrondis; il n'a pas été possible d'en décaper une aire assez grande pour acquérir la certitude que ce sol est artificiel.

Plus tard (I^{er}-début du II^e siècle) ont été effectués sur cet emplacement de gros travaux de consolidation du sol par implantation d'un système de gros pilotis de bois. La présence de ceux-ci était attestée, lors du décapage, d'abord par des taches brunes sur le sol; ce n'est qu'environ 1 m plus bas qu'apparaissait la partie inférieure du pilotis, conservée dans l'argile. Un mur grossier (M VII), bordé par une rangée de pilotis serrés, date de cette phase.

Après destruction de la superstructure dont les pilotis sont la base, soit probablement au II^e siècle, a été établie une construction (M VI). Seul en subsistait un mur maçonné. Adossée à ce mur une cave, dont il ne restait qu'un mur de fondation perpendiculaire, contenait plus d'une quinzaine d'amphores.

Cet édifice était déjà détruit lorsque furent inhumés, en partie au travers du mur maçonné, dans une fosse commune qui obligea à y pratiquer une brèche, six cadavres en tout cas. Leurs squelettes ont des degrés de conservation variables. Deux des trois crânes conservés portent des traces de coups de taille très violents dans la région occipitale. On n'a trouvé aucun objet dans cette sépulture collective, ce qui n'autorise pas une datation précise. On est tenté d'attribuer ces squelettes à l'époque des incursions alamanes du III^e siècle.

A proximité immédiate de ce complexe archéologique on a mis au jour une section de gros mur de fondation dont l'orientation diffère de celle des constructions énumérées jusqu'ici; en effet, contrairement à celles-ci il se trouve dans l'alignement des murs médiévaux et modernes. Il n'a pas été possible de préciser ses relations avec les constructions antérieures. Il se peut qu'il soit plus tardif. Est-il contemporain des petites constructions (M II V) au nord de la place Grenus? Si l'édifice dont il témoigne est encore romain il serait alors, ainsi que les petits édifices mentionnés, postérieur à la construction du mur d'enceinte de la colline de Genève, au III^e siècle, ce qui n'irait pas sans susciter des problèmes. On peut d'autre part se demander s'il ne faudrait pas penser plutôt à l'époque carolingienne, étant donné l'existence, prouvée par M. L. Blondel, de la *villa* de cette période sur l'emplacement

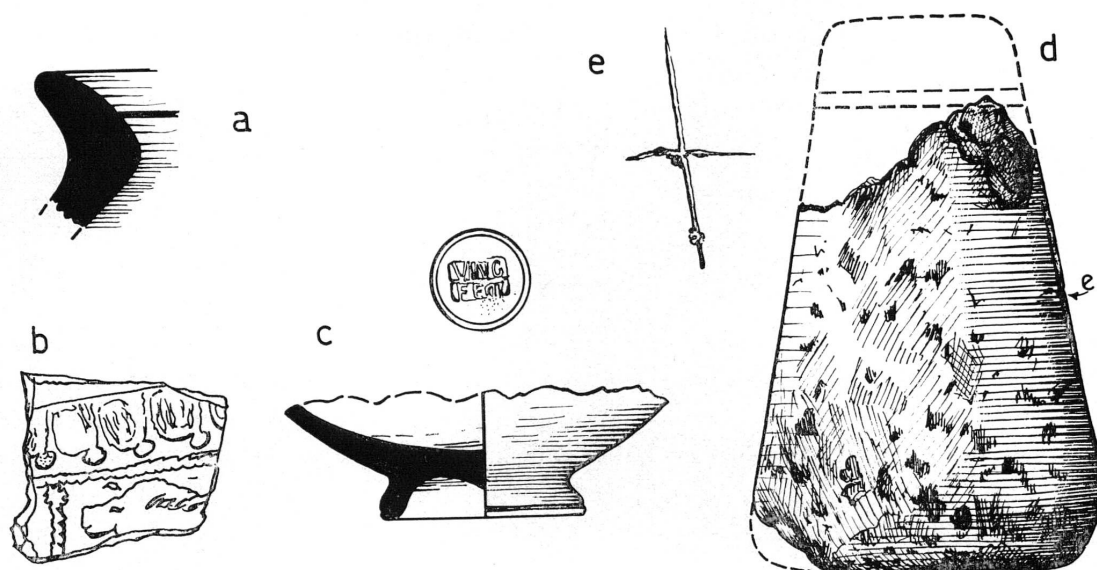


Fig. 2. Genève - Promenade de Saint-Antoine. Objets romains. Ech.: 2:3, sauf d, 1:2.

de l'actuel temple de Saint-Gervais ²⁰. Seules de nouvelles observations à proximité des restes découverts en 1963 et 1964 permettraient de se faire une idée de ce qui s'est passé sur la rive droite du Rhône, près de la tête du pont romain, entre le III^e et le IX^e siècle.

On peut déjà se féliciter d'avoir pu, de manière certes bien imparfaite, révéler une page inconnue de l'histoire antique du quartier de Saint-Gervais. Rappelons qu'une étude circonstanciée est en préparation, qui complétera et corrigera peut-être certains aspects de cette sommaire description.

Genève. Promenade Saint-Antoine. CNS feuille 1301, Genève, coord. 500.650/117.340, altitude environ 390 m. Lors des travaux de réparation du haut mur dominant l'angle du boulevard Jaques-Dalcroze et de la rue Théodore-de-Bèze (mars-juillet 1964) ²¹, plusieurs objets romains sont venus au jour. Ils proviennent évidemment des remblais du début du XVIII^e siècle. Il s'agit entre autres de deux tessons en sigillée (fig. 2, b-c), dont un fond de coupe à pied portant à l'intérieur l'estampille VINC/FECIT, d'un petit fragment de col de poterie grise (fig. 2, a) et d'un poids de tisserand conique dont le flanc porte une croix sommairement gravée (fig. 2, d-e). La datation de ces objets (I^{er}-II^e siècles) n'apprend rien sur la couche de terre qui les contenait.

²⁰ BLONDEL L.: *Genava*, t. VI, 1928, pp. 29-32; t. XIX, 1941, pp. 187-201; t. XXVII, 1939, pp. 21-23; t. XXIX, pp. 24-27; n.s. t. I, 1953, pp. 74-75; r. II, 1954, pp. 210-216. En ce cas, les constructions de la rue Grenus, considérées comme des annexes de cette villa, se seraient trouvées en dehors et à une centaine de mètres à l'est du fossé qui entourait celle-ci.

²¹ Cf. *infra*, p. 13.

Genève. Rue du Puits-Saint-Pierre 2 et rue Calvin. —v. supra, p. 7). La couche romaine, dont les observations faites en 1965 en d'autres points ont montré qu'elle comprenait des niveaux de plusieurs époques, a livré un peu de céramique et des tuileaux. Nous réservons à la prochaine chronique la totalité de la description des résultats obtenus.

Presinge. Cara. Villa romaine et mosaïque. On trouvera plus loin, dans ce volume, une étude consacrée à l'ensemble des constatations faites à Cara ²².

Route romaine d'Annecy à Genève. Dans les *Mélanges... en hommage au professeur Antony Babel*, M. L. Blondel consacre une étude critique au tracé de la voie qui reliait *Boutae* à Genève.²³ Nous renvoyons à la carte qui illustre cet article et nous nous contentons de résumer les jalons de cet itinéraire sur le territoire de Genève.

Venant du Châble par Neydens (villa romaine et pierre milliaire anépigraphe?) puis par les lieux-dits Arbigny et Château-Chosal, la route suivait, pour franchir l'actuelle frontière à Landecy, le tracé actuel. Elle longeait la villa de cette commune (lieu-dit La Muraz) à l'est du village. Elle retrouvait l'emplacement de la route actuelle, passant à l'ouest d'une autre villa à Troinex-la-Ville, puis, par le gué de Drize ²⁴, sous celle, probable, de Grange-Collomb (maison De La Rive, actuellement Institut Battelle), elle rejoignait au Rondeau de Carouge la route venant de Vienne et Lyon, avant de traverser l'antique *Quadrivium* (Carouge), siège d'une grande villa ²⁵. Franchissant le pont sur une Arve localisée plus à l'est que l'actuelle, la route romaine suivait ce qui est aujourd'hui la rue Prévost-Martin pour aboutir au forum (Bourg-de-Four).

HAUT MOYEN AGE

Genève. Eglise de Saint-Germain. Sculptures. Les sculptures en bas-relief trouvées en 1906 ou 1907 et en 1959 dans les murs de la partie ouest de l'église, et qui date-

²² DUNANT Chr. et SAUTER M.-R.: *La villa romaine de Cara (Presinge) et sa mosaïque* dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 19-47.

²³ BLONDEL L.: *Genève, nœud de circulations routières, La route romaine d'Annecy à Genève*, dans *Mélanges d'histoire écon. et soc. en hommage au professeur Antony Babel*, t. I, Genève, 1963, pp. 60-68. Saisissons cette occasion pour signaler l'intérêt que revêt, pour la compréhension de l'archéologie genevoise, la synthèse historique très large que constitue l'œuvre maîtresse du professeur A. Babel: son *Histoire économique de Genève, des origines au début du XVI^e siècle*, 2 vol., Genève, 1963. On saisira ce que signifie l'ouverture d'esprit de cet historien en comptant que, sur les 1516 pages que comportent ces deux volumes, 336 sont consacrées aux périodes où l'archéologie joue un rôle documentaire essentiel: la préhistoire, la proto-histoire et l'époque romaine.

²⁴ BLONDEL L.: *Genava*, t. XVI, 1938, pp. 120-122.

²⁵ Cette villa sera utilisée, ainsi que l'a démontré M. L. Blondel, comme villa royale bourgogne au VI^e siècle. BLONDEL L.: *Carouge villa romaine et bourgogne* dans *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 54-68. « C'était le nœud routier où aboutissaient les deux grandes voies de circulation du Petit-Saint-Bernard (*in alpa Graia*) et de Lyon. » BLONDEL L.: *Genève, nœud...*, 1963, p. 68.

raient des V^e-VI^e siècles, ont été republiées par M. Jean Hubert, au titre de comparaison avec les dalles de marbre sculpté de Limans (Basses-Alpes).²⁶

MOYEN AGE — EPOQUE MODERNE

Genève. Saint-Gervais-Coutance. Place Grenus. Substructions. CNS, feuille 1301, Genève, coord. approx. 500.010/118.075, altitude environ 375-376 m. Plusieurs murs d'âge historique ont été coupés lors des travaux de terrassement du grand chantier qui a éventré la place Grenus pour y établir la rampe d'entrée d'un garage souterrain. Ils seront décrits dans l'étude qui sera consacrée aux vestiges antiques de ce site (*v. supra*, p. 8).

XVIII^e SIÈCLE

Genève. Promenade de Saint-Antoine. Mur d'enceinte. (*V. supra*, p. 11). Les fortes pluies de mars 1964 ont eu pour effet de miner les assises de l'ancien mur d'enceinte du bastion de Saint-Antoine. Une fissure verticale est apparue dans la partie dominant le boulevard Jaques-Dalcroze (anciennement, des Casemates) à l'endroit où la muraille s'infléchit pour rejoindre la rue Théodore-de-Bèze. Pour dégager ce secteur du mur de la pression des terres de la promenade il a fallu enlever rapidement une partie de celles-ci.²⁷ Cela a permis de faire quelques observations sur la structure de la face interne du mur du bastion du XVIII^e siècle.

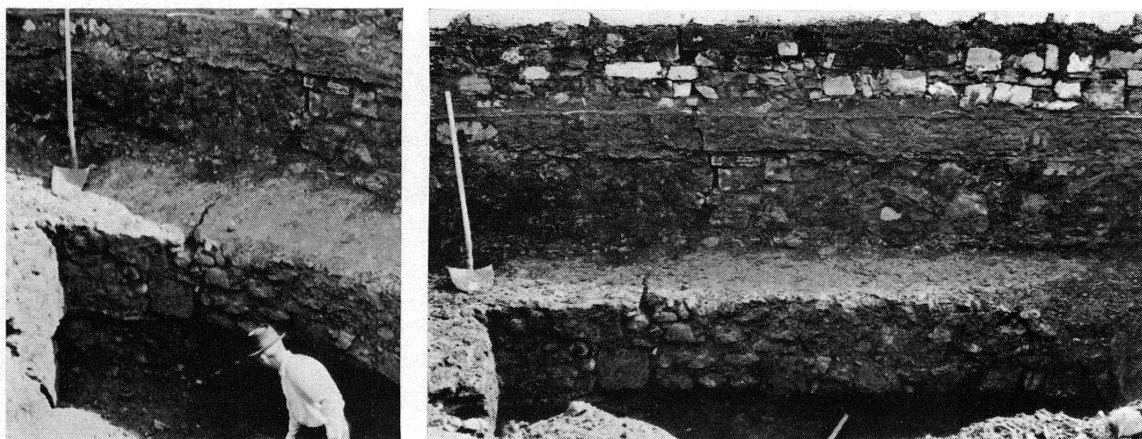


Fig. 3 et 4. Genève — Promenade de Saint-Antoine. Mur d'enceinte du XVIII^e siècle, face interne.

A environ 1,80 m au-dessous du couronnement de celui-ci et à environ 1 m sous l'actuel niveau du sol de la promenade court un ressaut large d'un mètre environ et épais de 0,75 m. Il en part, à la perpendiculaire, l'amorce d'un redan de même épaisseur et large d'un mètre; dégradé, il s'arrête à environ 1,50 m (fig. 3 et 4).

²⁶ HUBERT J.: *Note sur la date des dalles de marbre sculpté de Limans (Basses-Alpes)* dans *Cahiers d'archéol., fin de l'Antiq. et m. âge*, Paris, 14, 1964, pp. 85-94.

²⁷ *La Suisse*, 22 mars 1964, p. 36. *Tribune de Genève*, 25-26 mars 1964, p. 3.

A quelque 3,30 m du mur et à une profondeur de 0,50, la pelle mécanique a coupé un petit mur de fondation, épais de 0,80 m, à moellons cimentés, qui est conservé sur une hauteur d'environ 0,50 m. Il doit être parallèle à la muraille et a dû supporter une petite construction. Il doit être moderne; en tout cas il n'a rien à voir avec les murs d'enceinte du XVI^e et du XVIII^e siècle.

Genève-Rive. Anciennes Halles. Réservoir (?) en rapport avec les fortifications.
CNS feuille 1301, Genève, coord. 500.850/117.540, altitude environ 374 m.

Les terrassements qui ont suivi la démolition des Halles entre le square du Cours-de-Rive et le mur mitoyen du grand garage souterrain (rue Pierre-Fatio 17 - boulevard Helvétique) ont atteint une profondeur d'environ 3,50 m au-dessous du niveau des rues adjacentes. Ils ont mis à découvert, à fin avril 1964, les fondations d'une construction quadrangulaire, légèrement trapézoïdale, de 8 à 8,90 m de côté (fig. 5). Ses angles se trouvent à 19,50 m de la rue Pierre-Fatio et à 36 m du boulevard Helvétique. Son axe fait avec le nord un angle de 58 degrés environ. Comme des gravats encombraient une partie de la surface de ce bloc, il n'a pas été possible d'avoir une idée complète de la structure de celui-ci. Les murs, épais de 1 à 1,10 m, n'étaient visibles que sur les côtés SW, NW et NE; encore ce dernier mur était-il incomplet. Une masse de moellons irréguliers cimentés forme le fond sur un peu moins de la moitié de la surface; il est partiellement souligné par un mur plus étroit (0,65 m), fait de blocs de molasse, qui joint les murs SW et NE. Mais cette masse déborde du côté SE l'aire que délimitent les gros murs. Deux blocs rectangulaires (0,60 × 1 m et 0,50 × 1 m), placés perpendiculairement contre le mur SW, déterminent un début de couloir (canal ?), large de 0,80 m. Il n'a pas été possible de déterminer la hauteur conservée des murs; seul le mur SW était visible sur environ 1 m.

Cette construction possède la même orientation qu'un haut mur (fig. 5, A), épais d'environ 1,20 m, dont il ne restait que quelque 3 m visibles devant la coupe de terrain du côté du square. Mais le raccord entre ce mur et le bloc n'était pas discernable.

Quel usage avait cette curieuse construction? ²⁸ Il est évident qu'on est en présence d'un élément architectural en relation avec le secteur des fortifications du XVIII^e siècle qui voisinait la porte de Rive. En 1932, des travaux pour la construction de WC publics au sous-sol du square du Cours-de-Rive (c'est-à-dire contre la parcelle où ont été découvertes les fondations qui nous occupent ici) avaient fait constater l'existence de ce que M. L. Blondel avait qualifié de « mur intérieur de la contregarde du ravelin ou polygone de Rive, en direction du lac » (mur épais de 1,50 m); il attribuait d'autre part « une culée de roche, posée dans le fossé parallèle-

²⁸ Le plan de ces fondations a été obligeamment relevé par les soins des architectes, MM. Engeli et Bigar, que nous remercions.

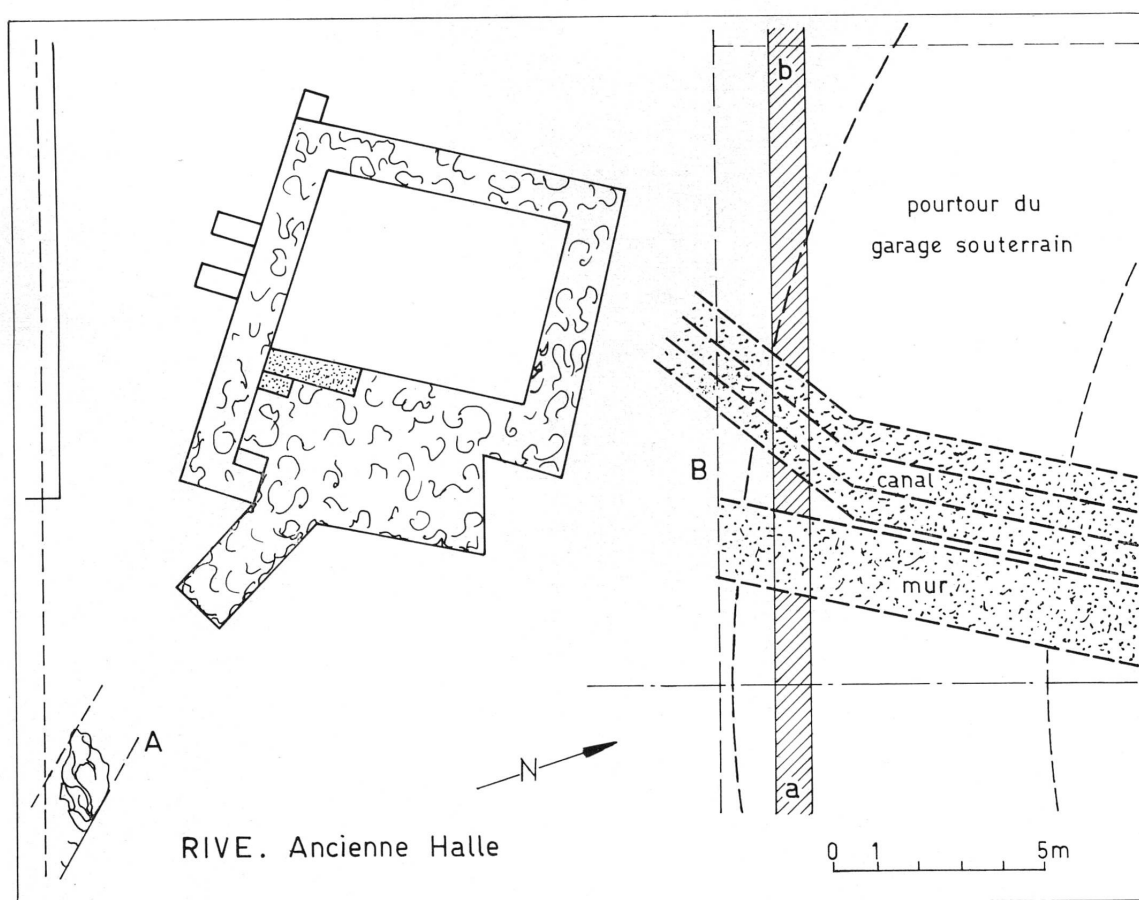


Fig. 5. Genève – Rive. Emplacement des anciennes Halles. Fondations d'un réservoir.
Ech.: 1:200.

lement au mur », au pont menant à la porte de Rive, « pont établi entre la contre-garde et le polygone ». Il datait le mur de 1727-1728, la culée de pont étant postérieure.²⁹

Dans son étude intitulée *Origines de Genève et source des Crêts de Saint-Laurent*³⁰ le même auteur publie (fig. 1, p. 63) un « plan topographique de la région de Rive au cours des siècles » qu'avec son assentiment nous croyons utile de reproduire ici (fig. 6). Partant d'une source qu'il situe (en D) à l'emplacement de l'actuelle rue Adrien-Lachenal, à peu près à la hauteur de la rue du Levant, « et qui alimentait au XVIII^e siècle la fontaine du fossé de Rive devant la contre-garde du polygone en face de la porte de Rive », il dispose cette fontaine (en F) exactement à l'endroit où sera découverte en 1964 la construction en cause. Il semble bien que celle-ci soit en rapport avec ladite fontaine; ce pourrait être les fondations d'un réservoir.

²⁹ BLONDEL L.: *Chronique dans Genava*, t. XI, 1933, p. 37 (avancée de la porte de Rive).

³⁰ BLONDEL L.: *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 61-68.

M. L. Blondel, qui avait bien voulu nous accompagner sur place, estime que cette interprétation est acceptable; il pense que cette construction, dont nous avons dit qu'elle n'est pas en connexion parfaite avec le mur A (fig. 5), qui doit être le mur intérieur de la contregarde, a pu être faite avant celle-ci. On pourrait alors la dater du XVII^e ou du tout début du XVIII^e siècle.

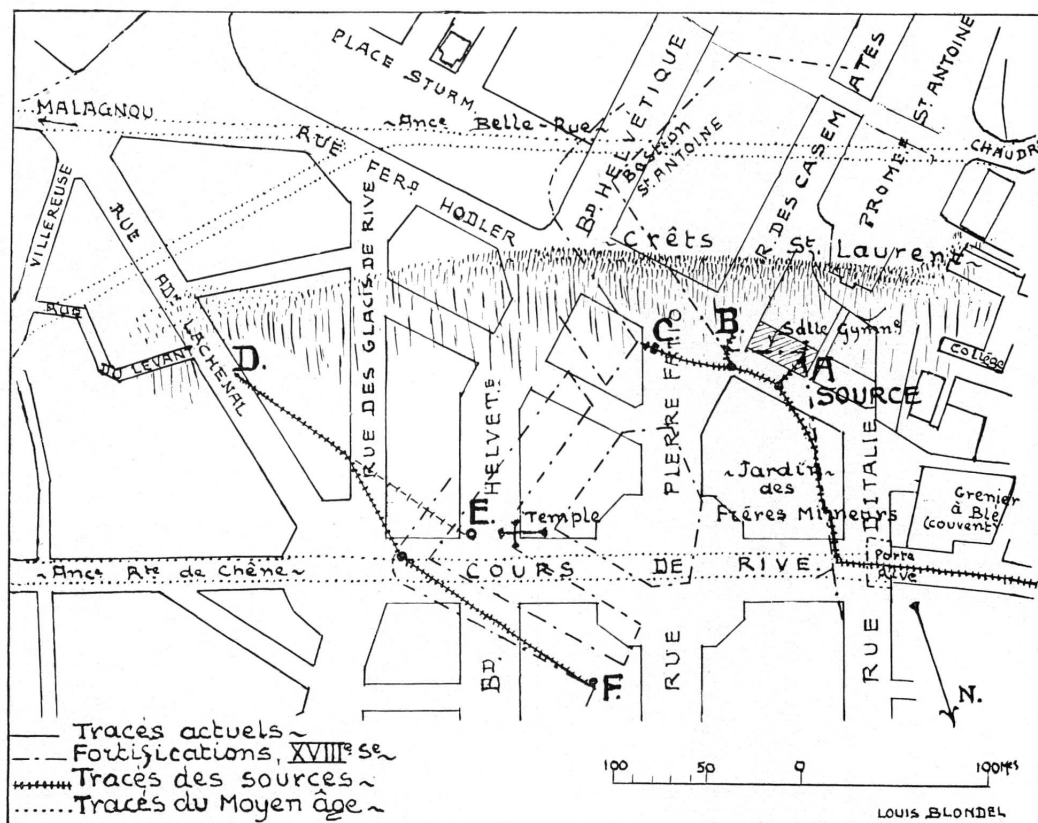


Fig. 6. Genève – Rive. Plans successifs (L. Blondel, *Genava*, t. XXII, 1944, fig. 1, p. 63), Ech.: env. 1 : 2.200. En F, emplacement du réservoir.

Un autre problème se pose. Au début de 1959, les entreprises chargées de la construction du bloc d'immeubles destiné à recevoir le garage souterrain (boulevard Helvétique 31-33), qui jouxte la parcelle dont il est question ici, ont fait établir un relevé des fondations de la maison à démolir (Port-Franc). Sur ce plan figure un segment des fortifications du premier quart du XVIII^e siècle; un mur, haut de 5,40 m, doublé au nord par une canalisation de section quadrangulaire dont l'orientation est de 30 degrés NE (fig. 5,B). M. L. Blondel y voit « le gros mur extérieur du fossé en avant de la contregarde du bastion de Hesse ».³¹ Or le tracé de ce mur

³¹ BLONDEL L.: *Chronique* dans *Genava*, n.s., t. XI, 1961, p. 26 (Garage souterrain du Port-Franc).

et de cet aqueduc se dirige directement sur notre « réservoir ». Celui-ci fournissait-il l'eau qui coulait dans l'aqueduc? C'est possible.

EPOQUE MODERNE

Meyrin (di. Rive droite). Cointrin. Puits. CNS feuille 1300, Chancy, coord. approx. 497.000/120.550, altitude environ 420 m.

Au cours des travaux d'agrandissement de la route de l'aéroport, près de l'école récemment démolie et au-dessous du talus de la route, la pelle mécanique a mis au jour, au début d'août 1964, un grand puits cylindrique, d'un diamètre d'environ 3 m et profond de quelque 5 m. Fait d'assises assez régulières de pierres et de boulets sans mortier, il était surmonté d'une coupole haute d'environ 1 m. Une pompe faite d'une poutre creuse sortait primitivement d'un trou au sommet de la coupole. Nous empruntons cette description à M. P. Bertrand, membre de la Commission des monuments et des sites.³²

Le souvenir de ce puits avait complètement disparu. Il semble pourtant qu'il ne soit pas ancien. M. P. Bertrand relève, en effet, qu'à partir des premiers plans connus pour cette région – ceux du cadastre français de 1800 – il n'est pas question d'un puits. « La section C, Cointrin, mentionne sur la parcelle 4 une grange et une maison au lieu-dit « teppes Deonna »..., mais aucune indication d'un puits. Le cadastre genevois de 1848 indique comme propriétaire un Jean-Pierre Vernus, capitaine au 56^e de ligne à Oran, absent de Meyrin. Et toujours pas de puits dans son domaine actuel. Ce puits aurait-il été oublié, caché? Il ne semble pas, car le sommet de la calotte se trouve au niveau de l'ancienne route. Il se pourrait alors que la construction soit encore postérieure. »³³

³² *Tribune de Genève*, 4 août 1964, p. 7 (P.B.).

³³ *Ibid.*

